

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	ECAS_n00cd7pp
NO_DOC_EXT:	2023-XXXXXX
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	julien.cristobal@rte-france.com

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F05
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis de marché – secteurs spéciaux

Services

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

Section I: Entité adjudicatrice

I.1) **Nom et adresses**

Nom officiel: RTE Réseau de Transport d'Electricité

Adresse postale: 7C, Place du Dôme

Ville: Paris La Défense

Code NUTS: FR France

Code postal: 92073

Pays: France

Point(s) de contact: Julien Cristobal

Courriel: julien.cristobal@rte-france.com

Téléphone: +33 649644954

Adresse(s) internet:

Adresse principale: www.rte-france.com

Adresse du profil d'acheteur: <https://rte-france.bravosolution.com>

I.3) **Communication**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <https://rte-france.bravosolution.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://rte-france.bravosolution.com>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.6) **Activité principale**

Électricité

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Prestation de contrôle technique des constructions - bâtiments industriels en poste (Conception et Réalisation)

II.1.2) **Code CPV principal**

71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Actuellement, RTE est en phase de Conception de nouveaux bâtiments qui doivent être, à horizon fin 2024, intégrés au sein de nos postes électriques.

Ce marché est un accord cadre, prévoyant des interventions nationales de prestation de contrôle technique en phase Conception et Réalisation (Travaux) pour la construction de ces bâtiments industriels et bâtiments de relayage. Le bordereau est divisé comme suit : une partie forfaitaire et une partie unitaire.

Ce marché de contrôle technique est séparé en plusieurs phases :

- Le contrôle de documents de conception
- Le contrôle des dossiers d'exécution des entreprises travaux : phase nationale « Etudes » puis en phase « travaux », au niveau local, pour les projets en zone de sismicité 2, 3 et 4 et ponctuellement sur les bâtiments en zone de sismicité 1.
- Le contrôle de la réalisation des travaux de ces mêmes bâtiments industriels

Les bâtiments industriels et de relayages en poste permettent l'exploitation des ouvrages électriques.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71631400 Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR France

Lieu principal d'exécution:

Les candidats doivent être en capacité d'intervenir, dans un délais contraint, sur tout le territoire métropolitain (hors Corse).

II.2.4) **Description des prestations:**

Dans le cadre de la mission définie précédemment dans la description succincte du marché, le candidat devra être en capacité de réaliser les missions suivantes :

- Le contrôle de documents de conception (douze types de bâtiments sont prévus en conception, entre 20m2 et 50m2)
- Le contrôle des dossiers d'exécution des entreprises travaux titulaires du marché de Réalisation : 2 Titulaires en capacité de répondre aux 12 types de bâtiments sont prévus.
- Le contrôle de la réalisation des travaux de ces mêmes bâtiments industriels au niveau local, pour les projets en zone de sismicité 2, 3 et 4 et ponctuellement sur les bâtiments en zone de sismicité 1. (entre 80 à 100 bâtiments par an)

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le marché est d'une durée ferme de 36mois.

Trois options de durée de 12 mois chacune pourront être levées au terme du délai ferme du présent marché.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre maximal: 6

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

La capacité à répondre aux besoins du marché sera évaluée selon les critères suivants :

- L'organisation de l'entreprise doit permettre le transfert du dossier en phase réalisation à des personnels techniques locaux en conformité avec la norme (norme NF P03-100)
- L'organisation de l'entreprise doit permettre l'exécution des mandats sur une centaine de projets par an.
- Le candidat communiquera les effectifs nationaux dédiés au contrôle technique de la construction (Ingénieur CTC)
- Le candidat communiquera le nombre d'implantations nationales qu'il possède.
- Présentation des résultats financiers de l'entreprise lors des 3 derniers exercices financiers : CA minimal annuel => deux fois le montant annuel du marché sur la base du montant maximum du marché

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Trois options de durée de 12 mois chacune pourront être levées au terme du délai ferme du présent marché.

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Les candidats devront présenter les aptitudes suivantes :

- Agrément régi par l'article R. 111-29 à R. 111-37 du code de la construction et de l'habitation en cours de validité

Par ailleurs, chaque candidat devra également fournir les éléments suivants :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Les documents et attestations énumérés ci-dessous doivent être rédigés en langue française ou être accompagnés d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le candidat devra adresser avec sa demande de participation :

Candidat établi en France :

- un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (imprimé K bis), ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse; ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription.

Candidat établi hors de France :

- un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre
- un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France

Pour tous les candidats :

En cas de redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 "interdiction de soumissionner" de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée le 1er décembre 2014, relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics publiée au Journal Officiel de la République Française 131 du 7 juin 2005.

Candidat faisant partie du groupe EDF

Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat faisant partie du groupe EDF (contrôlé directement ou indirectement par une société du groupe EDF) devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le lien capitalistique qu'il a avec une société ou des sociétés du groupe.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Présentation des résultats financiers de l'entreprise lors des 3 derniers exercices financiers : CA minimal annuel => 300k€.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.4) **Règles et critères objectifs de participation**

Liste et brève description des règles et critères:

RAS

III.1.6) **Cautionnement et garanties exigés:**

Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

III.1.7) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture.

- III.1.8) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
 RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché.
 En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres.
 Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.
- III.2) **Conditions liées au marché**
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution:**
 L'organisation de l'entreprise doit permettre le transfert du dossier en phase réalisation à des personnels techniques locaux en conformité avec la norme (norme NF P03-100). Par ailleurs, le candidat devra être en capacité de réaliser entre 50 à 100 contrôles sur bâtiment au niveau national par an.
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
 Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

- IV.1) **Description**
- IV.1.1) **Type de procédure**
 Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable
- IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
 Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs
 Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: 2
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
 Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
 Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui
- IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
 Date: 05/10/2023
 Heure locale: 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
 français

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) **Renouvellement**
 Il s'agit d'un marché renouvelable: oui
- VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**
 La commande en ligne sera utilisée
 La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **Informations complémentaires:**

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre Cedex

Code postal: 92020

Pays: France

Téléphone: +33 140971010

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

— référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat;

— référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le 31^e jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Adresse postale: 179-191, avenue Joliot-Curie

Ville: Nanterre Cedex

Code postal: 92020

Pays: France

Téléphone: +33 140971010

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**